

Vous avez à coeur
la réussite
des jeunes ?

Conseil d'établissement



Faites partie du
conseil d'établissement
de votre école !

Le conseil d'établissement est un organisme réunissant des parents, des membres du personnel, des élèves (au 2^e cycle du secondaire) et des représentants de la communauté. Le conseil d'établissement a un rôle important à jouer dans la prise de décisions qui auront un impact direct sur la vie quotidienne des élèves dans l'école.

Il constitue un lien entre les parents de tous les élèves et le personnel de l'établissement. Enfin, il permet à toutes ces personnes d'échanger et de se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible aux élèves.

Séances du conseil

Le conseil d'établissement se réunit environ 1 fois par mois. Les séances sont publiques. Ainsi, les parents non-élus peuvent aussi y assister et être entendus lors de la période de « Parole du public ».

Les dates des séances régulières, les procès-verbaux et les ordres du jour sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Assemblée générale annuelle des parents 2020-2021

L'assemblée générale des parents se tiendra le mardi **8 septembre 2020 à 18 h 30** à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau. Les règles sanitaires seront en vigueur (port du couvre-visage, distanciation de 2 mètres, etc.)

Les parents qui souhaitent y assister sont priés de confirmer leur présence à madame Julie Thibeault par courriel à julie.thibeault@cscharlevoix.qc.ca ou par téléphone au 418 665-3791, poste 3113.

C'est à ce moment que sera formé le conseil d'établissement 2020-2021. C'est donc la porte d'entrée pour faire partie du conseil d'établissement. Cette année, 4 postes d'un mandat de 2 ans sont à combler.

